

OFFRE EMPLOI APPEL A CANDIDATURE

Profil de poste : **MAÇON**

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Syndicat mixte UNIMA (Union des marais de Charente-Maritime) est un établissement public administratif local relevant de la fonction publique territoriale. Il est chargé de la gestion, de l'aménagement et de l'entretien des rivières, des marais, de la prévention contre les inondations, de l'hydraulique superficielle. Composé d'un bureau d'études spécialisé dédié aux missions de diagnostic, d'expertise et de maîtrise d'œuvre ainsi que d'une régie de travaux également spécialisée dans les travaux de génie civil, de terrassement et d'entretien des marais, l'UNIMA intervient sur plus de 70% du département. Regroupant 239 adhérents et composé de 75 agents, l'UNIMA est une structure à taille humaine entièrement tournée vers les projets de territoire, offrant à la fois un haut niveau d'expertise sur tous ses métiers et un cadre de travail souple et agile.

Au cœur des questions de l'eau, l'UNIMA est titulaire de l'agrément « barrage de classe C et digues-études, diagnostic et suivi de travaux ». Il est acteur du projet « La Rochelle Territoire Zéro Carbone » et du projet BIOTOP pour la sauvegarde de la biodiversité sur la zone d'activité de Périgny.

pour plus d'informations, on se retrouve sur www.unima.fr mais aussi LinkedIn, Facebook, Instagram et Twitter

POURQUOI NOUS RECRUTONS

La Régie de travaux renforce son équipe de génie civil afin de répondre à l'ensemble de son plan de charge.

CARACTÉRISTIQUES DU POSTE

Nous proposons un emploi permanent à temps complet de 39h00 sur la base d'un recrutement de titulaire ou en CDD de droit public de trois ans renouvelable et CDisable (conformément au droit public).

La rémunération est basée sur la grille des adjoints techniques territoriaux avec une prime annuelle de 1,15^{ème} mois supplémentaire, versée en juin et novembre. En fonction des résultats de l'année, une prime d'intéressement collective est attribuée.

Nous proposons les titres déjeuner (avec une participation employeur 60%) et les paniers repas, la mutuelle employeur et l'indemnisation de votre CET.

Le poste ouvrant droit à 19 jours de RTT, **vous bénéficiez au total de 52 jours de congés par an.**

Le poste est affecté au siège à Périgny au sein de la régie de travaux.

Les missions impliquant de fréquents déplacements sur le terrain, un véhicule de service est mis à disposition.

Les horaires de travaux sont définies à titre indicatif : 8h00-12h30 et 13h30-17h00

DESCRIPTIF DU POSTE

Missions principales

1/ Maçon

- Assure l'implantation à partir de plans et/ou croquis ou d'ouvrages existants à reprendre
- Suit le terrassement et les finitions manuelles
- Réalise les coffrages, ferrailage, coulage d'ouvrages en béton
- Réalise des travaux sur ouvrages en pierre : confortement, réparations, dépose/repose, jointement
- Pose de palplanches et éléments acier (vannes...)
- Pose d'éléments en bois ou PVC

2/ Manoeuvre

- Assure le débroussaillage manuel/élagage/tronçonnage
- Assure le confortement de berges (pose de grillage, géotextile)
- Pose de tuyaux, regards, bordures (travaux divers VRD)
- Pose d'agglos, d'enduits...

Missions secondaires

1/ Chauffeur

- Conduit les véhicules PL
- Conduit les véhicules spécialisés : camion-grue (en cas de besoins complémentaires sur les chantiers)

2/ Conducteur d'engins

- Conduit pelle, mini-pelle, télescopique, sambrons

3/ Divers

- Assure tâches manuelles diverses
- Participe à l'arrachage des espèces exotiques envahissantes terrestres et aquatiques

La liste des missions est non contractuelle et non-exhaustive et pourra être mise à jour en fonction des besoins de la structure.

PROFIL RECHERCHÉ

De formation CAP/BEP en construction bâtiment gros œuvre, maçonnerie ; Bac Pro/BP diplômé.e en maçonnerie

Vous justifiez d'une première expérience réussie de 3 ans minimum dans le domaine de la maçonnerie

Autre : Permis B exigé

Permis PL souhaité (à défaut, vous êtes prêt à le passer)

CACES exigés : R482 B1 et C1 – R490

CACES souhaités : R 482 F – R 489

Formation SST

Formation AIPR

(les CACES, permis et habilitations peuvent être financés par la structure)

Syndicat mixte formé par arrêté ministériel du 9 mars 1966

unima - 28 rue de Vaucanson - Zone industrielle - 17180 Périgny

☎ 05 46 34 34 10 - ✉ accueil@unima.fr - www.unima.fr

Savoir

- Exigé : Règles et consignes en matière d'hygiène, sécurité et santé au travail
- Exigé : techniques de maçonnerie, coffrage, moulage, ferrailage, réalisation de pièces en béton armé, etc...
- Exigé : maîtrise des outils : truelle, fil à plomb, bétonnière, niveau, laser rotatif, etc...
- Exigé : fonctionnement et utilisation des matériels et outillage (dont marteau-piqueur)
- Exigé : résines et mortiers (différentes chaux, plâtre, ciment, etc...)
- Exigé : lecture de plans, traçage et repérage avec une extrême précision (toute erreur de calcul est proscrite)
- Exigé : savoir estimer un volume de béton
- Exigé : permis B
- Apprécié : CACES R482 – R489 – R490
- Apprécié : permis PL
- Apprécié : montage/utilisation/démontage échafaudage

Savoir-faire

- Organiser son activité : organiser son plan de charge en fonction des objectifs, des priorités, des contraintes de temps et de moyens; repérer son niveau d'intervention et agir avec autonomie; en référer à sa hiérarchie en cas de difficultés particulières d'organisation
- Construire des ouvrages particuliers (murs traditionnels, ponts maçonnés...)
- Appliquer les règles de santé et de sécurité au travail / Appliquer les règles de sécurité des usagers des bâtiments et des matériels
- Assurer l'entretien courant des matériels et engins
- Utiliser un engin nécessitant une habilitation
- Conduire un véhicule en toute sécurité
- Conduire et manœuvrer un véhicule spécialisé ou un PL sur la voie publique et les chantiers en toute sécurité
- Mettre en œuvre les outils propres à la spécialisation du véhicule
- Contrôler, entretenir et maintenir à titre préventif les véhicules utilisés
- Assurer le transport de matériels et matériaux

Savoir-être

- Esprit d'équipe et d'entraide
- Aisance de travail avec les acteurs territoriaux
- Rigueur, sens de l'organisation et de l'adaptation
- Disponibilité
- Goût pour la polyvalence
- Sens relationnel et aptitude à la communication verbale et écrite

Modalités de candidature

CV mis à jour à adresser avant le 17.07.2023

A : Madame HENRY, Directrice des Ressources Humaines, nancy.henry@unima.fr

Prise de poste attendue au 16 août 2023